



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Vivre la Fête des vendanges en toute sérénité

Comme chaque année, la Ville de Neuchâtel met sur pied un ensemble de mesures visant à garantir le bien-être et la sécurité de centaines de milliers de visiteurs à la Fête des vendanges. Délimitations claires de la zone de fête, postes de secours et stands pour les enfants égarés seront installés pendant tout le week-end. La réception du service communal de la sécurité, faubourg de l'Hôpital 6, est ouverte vendredi et samedi jusqu'à 1 heure du matin pour les dépôts de plainte et les objets trouvés. Toutes les informations sont à retrouver sur [le site de la Ville](#).

C'est la quatrième fois que la Ville met sur pied l'action « enfants égarés ». Celle-ci permet chaque année à une dizaine d'enfants de retrouver rapidement leurs parents s'ils se sont perdus dans la foule. Le système est simple, les parents ou accompagnants se rendent à l'un des trois stands surmontés d'un grand ballon lumineux avec le symbole universel du point de rassemblement. Les médiateurs urbains, qui portent un t-shirt vert, inscrivent les coordonnées des parents sur un bracelet en papier à mettre au poignet de l'enfant. Les parents peuvent appeler le 117 si une séparation survient.

Par ailleurs, toute personne nécessitant une prise en charge sanitaire rapide peut se rendre ou être conduite à l'un des trois postes de secours installés dans la cour des collèges des Terreaux et de la Promenade, ainsi qu'à la place Pury. Le mieux est d'appeler au préalable le 144, la centrale d'urgence aiguillant les personnes au mieux selon leur situation.

Circulation interdite

De même, les personnes désirant s'enquérir d'un objet perdu peuvent s'adresser les samedis et dimanche jusqu'à 1h du matin à la réception du service communal de la sécurité, faubourg de l'Hôpital 6. Il est même possible de déposer plainte auprès de la Police neuchâteloise à ce même endroit. Cette possibilité est offerte uniquement pendant le week-end de la Fête des vendanges.

Afin de garantir la sécurité et le bien-être pour tous, la zone de fête est également délimitée par des barrages et chicanes de ralentissement installés en haut de la rue du Seyon, de la rue des Terreaux, sur l'avenue du Premier-Mars et à proximité de la place Pury. La circulation est interdite à l'intérieur de la zone de fête (plus de précisions sur le [site de la Ville](#)) et les usagers sont vivement encouragés à emprunter les transports publics. La compagnie [TransN](#) offre d'ailleurs la possibilité cette année d'acheter un badge de la fête via les distributeurs à billet. Ce badge donne accès à l'ensemble des transports publics dans un certain nombre de zones Onde Verte.

La Ville de Neuchâtel souhaite à toutes et tous, population et nombreux visiteurs qui fréquentent la plus grande manifestation de la région, une excellente Fête des vendanges, sans accroc !

- › **Informations de prévention et de sécurité :**
www.neuchatelville.ch/fetedesvendanges
- › **Programme de la fête :** www.fete-des-vendanges.ch

Neuchâtel, le 25 septembre 2019

Direction de la sécurité

Renseignements complémentaires:

Frédéric Mühlheim, chef du service communal de la sécurité, 032 717 56 01,
frederic.muhlheim@ne.ch

Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale, directrice de la sécurité,
032 717 72 03, violaine.bletry-demontmollin@ne.ch